

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE ET SPORTIVE
DE MONTCET MONTRACOL VANDEINS
Siège : 31 rue de la Mairie de Montcet**

**RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
Séance du 2 JUILLET 2019 – MONTCET Salle communale**

*Sont excusés Mme Martine CORTINOVIS et M.. Marc VERDIEL (Montcet),
Mmes Hélène ROUX dit RICHE, Sandrine CHARNAY et M. Christophe SUBTIL (Montracol),
Mme Agnès MALECKI et M. Christian DUCLOS (Vandeins)*

=====

Présence de Mme Béatrice GRACIO, Directrice à VANDEINS.

❖ Approbation du compte rendu du Conseil Syndical du 26 mars -

Monsieur le Président demande s'il y a des observations sur le compte rendu de la réunion du 26 mars 2019. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé par le Comité Syndical.

❖ Décision de virement de crédit -

Le Président informe le Comité Syndical qu'un arrêté de virement de crédit a été pris pour permettre le mandatement d'une facture de travaux au stade de Vandeins dont les crédits (4.000 €) avaient été inscrits au BP 2019 au compte 2315 – Opération 14 et dont la trésorerie a demandé le changement de compte au 2118 – Opération 14.

Un transfert de crédit de 4000 € a été opéré du compte 2315-14 au compte 2118-14.

❖ Intervenants en musique (convention avec CA3B) -

Le Président rappelle le dispositif proposé par la CA3B dans le cadre du projet pédagogique du Conservatoire, des interventions en milieu scolaire pour la rentrée 2019-2020 et interroge la Directrice pour savoir si les écoles de Montcet et Vandeins renouvellent leur inscription dans ce dispositif, ce qui est confirmé par Mme GRACIO : 6 h/semaine sont dispensées (1 h/classe) dans les deux écoles de Montcet et Vandeins.

Le Président rappelle le prix inchangé depuis plusieurs années de 34.73 € l'heure étant précisé que deux heures facturées permettent la gratuité de la troisième heure, ce qui représente un coût annuel pour le SIVOSS pour l'année scolaire 2018/2019 de 5.904,10 €. Le Président indique qu'un courrier va être adressé au Président de l'agglo pour demander la prise en charge intégrale de cette dépense par l'agglo.

❖ Situation des agents du SIVOSS -

Le Président signale qu'un certain nombre d'agents contractuels employés au sein du SIVOSS depuis plusieurs années n'ont pas vu leur rémunération évoluer contrairement aux agents titulaires dont l'ancienneté acquise permet de gravir les échelons indiciaires. De plus, il signale la remarquable assiduité et la conscience professionnelle de chacun des agents aussi bien contractuels que titulaires.

Il propose en fonction des situations individuelles de chacun et des anciennetés de voir les possibilités d'avancement qui permettront une évolution harmonieuse des carrières et également la revalorisation indiciaire.

Le comité Syndical à l'unanimité reconnaît les engagements de tous les personnels et approuve la proposition du Président.

❖ FCTVA sur dépenses 2017 - -

Le Président informe le Comité syndical qu'un dossier a été envoyé le 15 mai en Préfecture pour transmettre les états de déclaration du FCTVA sur les investissements réalisés en 2017 (travaux parking stade, acquisition lave-linge, mobilier...) qui devraient permettre au SIVOSS d'encaisser une recette d'environ 2.400 € qui n'a pas été inscrite au BP 2019.

Questions et informations diverses :

. Point sur les charges mensuelles refacturées aux Restaurants Scolaires et aux Moussaillons –

Le président rappelle le nouveau fonctionnement de refacturation depuis le début de l'année 2019 des charges de personnels sur la base d'un estimatif prévisionnel lissé sur douze mois qui offre des avantages d'organisation tant pour les associations que pour le SIVOSS.

Le prévisionnel se révèle être assez conforme pour le 1^{er} semestre aux charges réelles. En décembre, une balance sera éditée qui permettra un ajustement exact.

. achat d'un ordinateur portable pour la direction – Ecole de Montcet –

Le BP prévoyait l'inscription d'une somme de 1200 € pour des achats de matériel souhaités par chacune des écoles. Pour Montcet, remplacement de l'ordinateur portable de la Direction devenu obsolète, la Directrice a particulièrement bien négocié l'achat d'un nouveau matériel pour un montant de 498.00 € licence microsoft comprise.

. Bref compte-rendu du dernier conseil d'école à Montracol –

Le nouveau fonctionnement notamment concernant les horaires des écoles étudiés et proposés l'an dernier par l'équipe enseignante donne entière satisfaction et aucun parent ne l'a critiqué, sauf une remarque concernant le non accompagnement par un adulte du trajet Vandeins-Montcet le soir (voyage de 4 minutes environ) – La Directrice a Vandeins veille au bon départ des élèves (ceinture attachée) sans toutefois prévoir la discipline du groupe d'environ 50 élèves. Il est dit aussi qu'à la prochaine rentrée les futurs collégiens seront exactement dans cette situation de non-accompagnement.

Un courrier rappelant les règles strictes de discipline et consignes de sécurité dans le bus scolaire pourrait être en début d'année scolaire distribué aux parents.

. Point sur les effectifs prévisionnels à la prochaine rentrée de septembre 2019 : 243 élèves -

Petite section	35	Moyenne section	31	Grande section	25
CP	26	CE1	42	CE2	26
CM1	29	CM2	29		

Ce qui donne un effectif prévisionnel par école de :

MONTCET	70	MONTRACOL	101	VANDEINS	72
----------------	-----------	------------------	------------	-----------------	-----------

Effectif quasi stable depuis quelques années oscillant entre 240 et 245 élèves et qui ne laisse présager pour les trois quatre prochaines années, aucun souci d'effectif.

. Club de foot –

Jean-Paul MARVIE communique un compte rendu de la dernière assemblée générale la semaine dernière à Polliat :

A part la demande récurrente du Président MATHIEU qui s'étonne toujours de la participation du club de foot aux fluides du SIVOSS pour le stade et vestiaire, le comité syndical confirme que c'est une bonne façon de responsabiliser les sportifs à être vigilant sur ces dépenses.

C'est une association qui marche très bien avec plus de 400 licenciés, de très bons résultats et un budget de 130.000 € - une quinzaine d'équipes et une équipe féminine ce qui nécessite un certain nombre de bénévoles, entraîneurs.

A noter l'important investissement de chacun des bénévoles, la bonne collaboration des parents et l'excellent travail effectué au profit du Club dont 45 % des recettes proviennent du bénéfice des manifestations qu'ils organisent.

Pierre MARGUIN pense que les demandes d'aide du club paraissent légitimes au regard de l'importance de l'association.

Denis TERRIER dit qu'il faudrait que les 5 communes soient sur le même pied d'égalité.

Pour l'avenir, ne faudrait-il pas penser à la création d'une structure commune, un SIVU, regroupant les 5 collectivités pour la gestion du FCB ?

Dans le cadre du PET de la CA3B, deux projets sont retenus pour notre territoire : le terrain synthétique sur la commune de Polliat pour le FCB, et le projet d'un bâtiment garderie-restaurant scolaire à Montracol.

Marie-Claude BONTEMPS excuse Eric MEYER CRANCE qui va vraisemblablement demander des plateaux pour les gobelets verres des élèves puisque les verres jetables disparaissent de la circulation.

Elle signale aussi concernant la bibliothèque que le remplacement des livres à la DLP s'est très bien déroulé et que l'employé communal de Montracol, a apporté une aide très appréciée pour porter les caisses et le transport dans la camionnette plus adaptée que les voitures des bénévoles.

Pour conclure, le Président invite les personnes présentes au verre de l'amitié et formule au nom du SIVOSS des vœux de bonne poursuite de carrière à la Directrice Béatrice GRACIO et sa collègue Mme PEUVET qui ont souhaité par voie de mutation quitter leur poste à Vandeins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
--